

RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE SUR LA COMMUNE DE LIZANT (86)

Une restauration hydromorphologique a été réalisée sur un tronçon du ruisseau le Cibiou, en aval du bourg de Lizant (86400) dans le sud du département de la Vienne.

Maître d'ouvrage : Fédération Départementale de la Pêche de la Vienne, en partenariat avec le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Charente (SABAC).

Date des travaux : septembre 2009



Cibiou avant travaux (photo : SABAC)

Présentation des objectifs de l'action réalisée ou des travaux effectués :

Le Cibiou est un ruisseau dont les potentialités piscicoles, notamment pour la truite de rivière, figurent parmi les plus intéressantes du département de la Vienne.

Toutefois, de nombreuses perturbations limitent le développement optimal des espèces sensibles : colmatages des frayères par des éléments fins liés aux obstacles formés par les ouvrages hydrauliques et disparition des habitats de grossissement (travaux hydrauliques anciens).

Dans le cadre de la DCE, les travaux visent à faciliter la migration de la population piscicole et le transport naturel de sédiments par l'apport de matériaux grossiers (pierres, cailloux...) et à supprimer certains ouvrages (chaussées inutiles).

Descriptif technique des travaux réalisés :

Suppression partielle d'une vanne en bois (1m x 1m), apport de calcaire de diamètre 40 à 150 mm environ (120 m³ pour diminuer la largeur du lit mineur) et un 2^{ème} apport de 15 m³ de gravier de diamètre 20 à 40 mm pour créer des frayères à truites en tête de radier. Enfin 15 m³ de blocs de 100 à 400 mm ont permis de diversifier les habitats. Une plantation de saules et de carex a été réalisée.

Etat des lieux avant / après :

L'implantation de l'ouvrage hydraulique sur le cours d'eau avait créé un élargissement du lit mineur par érosion de berges. Le substrat était totalement colmaté.

Après la suppression de la vanne la continuité écologique a été partiellement rétablie.

Informations sur les aspects administratifs et financiers du projet :

Un dossier de déclaration des travaux a été réalisé auprès de la DDAF de la Vienne en vue de l'acceptation administrative du projet. Le montant des travaux s'élève à 8 342 € (soit presque 50 € du mètre linéaire) concernant la livraison et l'installation des matériaux grossiers (calcaire de carrière). A cela, il faudra ajouter les frais induits par la mise en place des travaux. Ces frais annexes sont partagés conjointement par la Fédération des AAPPMA et le SABAC. Il s'agit principalement de l'élagage des arbres avant travaux, du suivi du chantier et des frais de déplacement.

Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

On constate une amélioration des conditions hydromorphologiques du cours d'eau. Les phénomènes d'érosion et de sédimentation sont limités dans le secteur concerné. De plus, d'un point de vue piscicole, l'objectif est de maintenir voire de développer la présence des espèces sensibles et de faciliter les migrations nécessaires au bon déroulement du cycle vital des poissons. Les travaux sont encore trop récents pour tirer des conclusions dans ce domaine sur l'impact des aménagements mais de nouveaux inventaires piscicoles sont prévus.



Cibiou après restauration (photo : SABAC)

Commentaires :

Les difficultés rencontrées sont principalement liées à l'acceptation globale du projet par une partie des propriétaires riverains et des pêcheurs. La plupart d'entre eux souhaitaient conserver l'ouvrage hydraulique en état afin de maintenir la lame d'eau. Le coût peut sembler prohibitif et l'utilisation de matériaux de carrière peut apparaître rédhibitoire aux yeux de certains. Une des solutions possibles est d'utiliser des pierres de champs récupérées par les agriculteurs. Afin de limiter l'homogénéité de ces matériaux, des apports de carrières peuvent venir en complément en fonction des besoins.

Contact : Sébastien JOUSSEMET, FDAAPPMA de la Vienne, 05.49.37.66.60
ou Pascal GUEDON, SABAC, 05.49.87.67.88.